



# Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - Le D.I.C.R.I.M -

Le **D.I.C.R.I.M** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a pour but d'informer la population sur les risques naturels et technologiques susceptibles d'affecter notre commune.

Le code de l'environnement en son **article L 125-2** stipule que « **les citoyens ont droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être soumis** ». Il s'applique dans les communes où il existe entre autre un PPI (Plan Particulier d'Intervention), ce qui est le cas de Gardouch.

L'objectif de l'information préventive est de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé, les dommages prévisibles, les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité, ainsi que les moyens de protection et de sécurité mis en œuvre par les pouvoirs publics.

Le D.I.C.R.I.M s'appuie sur le Dossier Départemental des Risques Majeurs élaboré par la Préfecture de la Haute-Garonne en février 2005.

Cette plaquette d'information mise en place en septembre 2016 et distribuée à l'ensemble des Gardouchois ainsi qu'aux nouveaux arrivants est à conserver précieusement.

Bien informé, chacun sera à même de se préparer de façon responsable et citoyenne aux risques majeurs identifiés sur le territoire de notre commune.

📄 [Télécharger le fichier «DICRIM.pdf» \(674.7 KB\)](#)



## LES RISQUES METEOROLOGIQUES



## LES INFORMATIONS PRATIQUES



**DICRIM**  
DOCUMENT  
SUR LES RISQUES



Les risques météorologiques sont des risques naturels dus à des phénomènes climatiques d'intensité extrême. Ces risques peuvent se manifester par : vent fort, fortes précipitations, orage, neige et verglas, grand froid ou encore canicule.

<b>SI LE DEPARTEMENT EST EN VIGILANCE ORANGE</b>	<b>SI LE DEPARTEMENT EST EN VIGILANCE ROUGE</b>
--	---

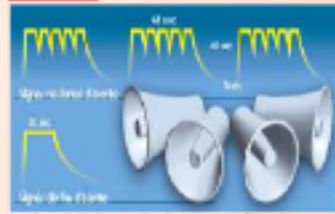
<b>VENT FORT</b>	Risque de chutes de branches et d'obstacles sur les voies de circulation. Ranger ou fixer les objets susceptibles d'être emportés par le vent.	Risque de chutes de branches et d'obstacles sur les voies de circulation. Rester à l'abri et limiter les déplacements.
<b>FORTE PLUIE</b>	Visibilité réduite sur les voies de circulation. Risque d'inondations locales. Limiter les déplacements.	Visibilité réduite sur les voies de circulation. Risque d'inondations locales. Limiter les déplacements.
<b>ORAGES</b>	Eviter l'utilisation des appareils électriques. Ne pas s'abriter sous les arbres. Rester à l'abri et limiter les déplacements.	Eviter l'utilisation des appareils électriques. Ne pas s'abriter sous les arbres. Rester à l'abri et limiter les déplacements.
<b>NEIGE/VERGLAS</b>	Routes difficiles et trottoirs glissants. Préparer les déplacements et les équipements nécessaires.	Routes difficiles et trottoirs glissants. Préparer les déplacements et les équipements nécessaires.
<b>GRAND FROID</b>	Eviter de sortir aux heures les plus froides. S'habiller de façon adéquate. Veiller à la bonne qualité de l'air et au bon fonctionnement du système de chauffage.	Eviter de sortir aux heures les plus froides. S'habiller de façon adéquate. Veiller à la bonne qualité de l'air et au bon fonctionnement du système de chauffage.
<b>CANICULE</b>	Eviter de sortir aux heures les plus chaudes. Passer du temps dans un endroit frais. Se rafraîchir et se mouiller régulièrement. Boire beaucoup et manger normalement.	Eviter de sortir aux heures les plus chaudes. Passer du temps dans un endroit frais. Se rafraîchir et se mouiller régulièrement. Boire beaucoup et manger normalement.



### QUI APPELER EN CAS DE BESOIN ?

<b>POMPIERS</b>	<b>GENDARMERIE</b>	<b>SAMU</b>
<b>18</b>	<b>112</b>	<b>17</b>
<b>MAIRIE DE GARDOUCH : 05 61 81 60 97</b>		

### L'ALERTE



L'alerte est une information permettant d'avertir les populations de la présence d'un danger.

**Le signal d'alerte :** 3 séquences de 1 minute et 41 secondes, séparées par un silence

**Le signal de fin d'alerte :** son continu de 30 secondes

**Les essais mensuels :** 1 séquence d'1 minute et 41 secondes le premier mercredi de chaque mois à midi

### LES BONS REFLEXES DANS TOUTES LES SITUATIONS

- CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE !**
- Se rendre sur les lieux de l'accident ou à proximité : il ne faut pas gêner les secours.
  - Se déplacer. N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
  - Ne téléphonez pas. Libérez la ligne pour les secours.
  - Ne fumez pas. Eviter toutes flammes ou étincelles.



- CE QU'IL FAUT FAIRE !**
- Respecter le signal d'alerte national.
  - Disposer d'un poste de radio à piles.
  - Ecouter la radio et respecter les consignes.
  - Mettez-vous à l'abri.



### LE MOT DU MAIRE

Chères Gardoucholaises, chers Gardouchois,  
Face aux risques majeurs, rien ne...

Ce document d'information communale énonce les mesures préventives en matière de risques majeurs produites sur le territoire de la commune.

Ce D.I.C.R.I.M. a pour objectif de vous donner la bonne conduite à tenir face aux risques majeurs pour mieux réagir au mieux, relayer l'information et vous rassurer.

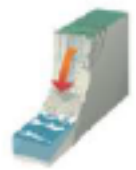
Consultez et conservez précieusement ce document de votre sécurité et de celle des autres. C'est l'affaire de tous.

### QU'EST-CE QU'UN RISQUE ?

C'est un phénomène qui peut entraîner de graves conséquences sur la santé humaine et à l'environnement. Il se caractérise par des dommages matériels et humains.

**POURQUOI VOUS INFORMER ?**  
L'article L. 125.2 du Code de l'environnement stipule : « L'information sur les risques majeurs a pour objet de permettre à la population de prendre les mesures de sauvegarde qui lui sont nécessaires ».

**Parmi les risques majeurs on distingue :**  
- Le risque naturel est une menace d'origine géologique aléatoire par leur durée ou leur fréquence : éruption volcanique, avalanche, feu de forêt...  
- Le risque technologique est la menace humaine (risques industriels, nucléaires, dangereux).



L'ALÉA EST L'ÉVÉNEMENT MENAÇANT



LES ENJEUX SONT LES BIENS EN JEUX PAR L'ALÉA

**LES RISQUES SUR MA COMMUNE**  
Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) énonce les risques majeurs auxquels la commune est exposée.

### RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Le risque nucléaire
- Le risque rupture de barrage
- Le risque de transport de matières dangereuses





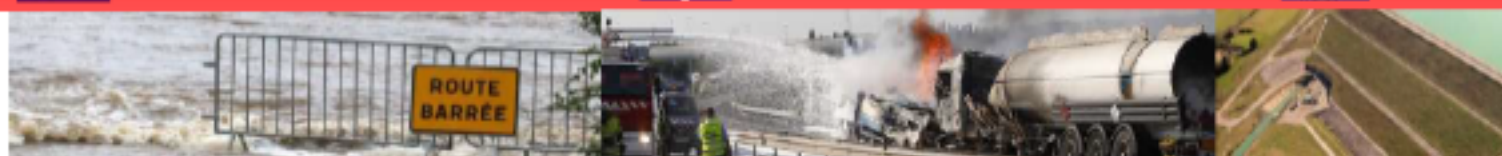
## LE RISQUE INONDATIONS



## LE RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



## LE RISQUE



C'est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau et des vitesses de courant parfois très supérieures à la normale. Elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoquée par des pluies importantes et durables.

### COMMENT SE MANIFESTE-T-ELLE ?

- des inondations de plaine ou crues lentes : un débordement du cours d'eau, une remontée de la nappe phréatique, une stagnation des eaux pluviales.
- des crues torrentielles : une crue torrentielle chargée des boues et des matériaux solides dont la densité peut être importante. Elle est en général rapide et très destructrice, provoquée par des précipitations extrêmes.
- les crues dues au ruissellement urbain : elles sont dues aux aménagements urbains (imperméabilisation des sols, réseaux d'assainissement inadaptés...).

### QUELS SONT LES RISQUES D'INONDATION DANS LA COMMUNE ?

La commune est exposée à des inondations de plaine et/ou à des crues torrentielles et/ou de crues dues au ruissellement urbain liées à la présence du réseau « Gardjöl » qui traverse la commune du sud au nord.

### QUE DOIS-JE FAIRE ?

AVANT	Fermer les portes et fenêtres Couper le gaz et l'électricité Surlever le mobilier Mettre les produits toxiques et les véhicules à l'abri de la montée des eaux Faire une réserve d'eau potable et de nourriture Préparer l'évacuation
PENDANT	Monter dans les étages supérieurs de votre habitation Écouter la radio, respecter les consignes données par les autorités Essayer d'obtenir les portes de votre domicile Ne pas vous engager sur une voie inondée Signaler depuis les étages votre présence et attendre les secours ou l'ordre d'évacuation
APRES	Aérer et désinfecter les pièces Chauffer dès que possible Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche En cas de sinistre, le déclarer auprès de votre assureur dans les plus brefs délais



Gagnez immédiatement les hauteurs  
Montez aux étages

**Les gestes qui sauvent !**

### QU'EST-CE QU'UNE MATIERE DANGEREUSE ?

C'est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou bien par la nature des réactions qu'elle est susceptible de mettre en œuvre, peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, explosive, corrosive ou radioactive. Les principaux dangers sont l'explosion, l'incendie et la dispersion dans l'air, l'eau et le sol (pollution, ruage toxique).

### QUEL EST LE RISQUE ?

Le risque de Transport de Matières Dangereuses (TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport, soit par unité mobile (voie routière, ferroviaire, fluviale ou maritime), ou par un lieu fixe (gazoduc, oléoduc...) de matières dangereuses. Il peut entraîner des conséquences graves voire irréversibles pour la population, les biens et l'environnement.

### QUE DOIS-JE FAIRE ?

#### SI JE SUIS TEMOIN DE L'ACCIDENT

Donner l'alerte (Sapeurs-Pompiers 15 / Gendarmerie 17) en précisant le lieu, la nature, du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, la nature du sinistre (incendie, explosion, fuite), le code matière et le code produit.  
Fuir les nuages toxiques selon un axe perpendiculaire au vent

#### PENDANT

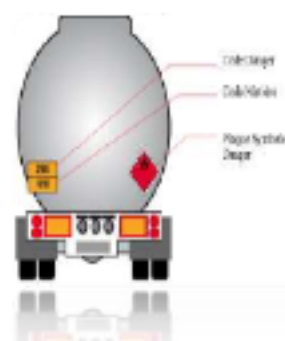
Se confiner : obstruer toutes les entrées d'air, arrêter les ventilations, s'éloigner des portes et fenêtres  
Ne pas fumer  
Ne pas aller chercher ses enfants à l'école  
Écouter la radio  
Ne pas téléphoner  
Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation 18

#### APRES

Aérer le local à la fin de l'alerte  
Respecter les consignes données par les autorités

### LA SIGNALISATION DES TMD

Tous les véhicules, camions ou wagons transportant des matières dangereuses ont des plaques signalétiques oranges réfléchissantes. Le code danger : un nombre indique le ou les dangers présentés par la matière. Le code matière permet d'identifier les matières concernées. Le symbole danger : les symboles de dangers ou pictogrammes indiquent le danger.



Le phénomène de rupture de barrage totale d'un barrage.  
Une rupture de barrage entraîne la traduisant par une élévation brutale

### QUEL EST LE RISQUE SUR MA

La commune de Gardouch serait résulterait de la rupture de barrage du département de l'Aude. La retenue hectares. Les simulations ont permis l'onde de crue suite à la rupture de l'est exposée à cette onde.

### QUE DOIS-JE FA

#### AVANT

Connaître les points étages élevés de itinéraires d'évacua

#### PENDANT

Évacuer et gagner les plus proches supérieurs d'un im  
Ne pas prendre l'a  
Ne pas revenir sur

#### APRES

Aérer et désinfect  
Ne rétablir l'électri  
Chauffer dès que p



Notre commune n'est pas directement exposée à un accident nucléaire (irradiations). La centrale nucléaire la plus proche (Gardouch) est une centrale nucléaire centrale, la commune pourrait être exposée aux matières transportées par le vent.

**PENDANT** : Se confiner : boucher toutes les entrées d'air. S'éloigner des portes et fenêtres. Écouter la radio et respecter les instructions.

**APRES** : Ne consommer ni fruits, ni légumes, ni eau du robinet sans l'aval des autorités. Se renseigner auprès des autorités en ce qui concerne les consignes à suivre et les comprimés d'iode stable.